

Image not found or type unknown



## Non respect et atteinte à la vie privée

Par **tony3834**, le **02/06/2014** à **11:05**

Bjr,

Serait il possible de faire arreter et condamner une personne qui consulterai régulièrement ma boite email sans mon accord et sans que je le sache? O savoir que ainsi il aurait accès a toutes mes conversations privées sur Facebook et sur des sites de rencontres? Et pourrait on retrouver les adresses IP de chaques endroits où ma boite mail fut consulter?

Cordialement! Tony3834